

Pearson et le ministre de la Défense nationale, Brooke Claxton, ont été également consternés d'apprendre que les planificateurs militaires de l'OTAN avaient fait reposer leurs plus récentes considérations stratégiques sur l'hypothèse selon laquelle les commandants sur le théâtre des opérations auraient automatiquement recouru à des armes nucléaires en cas de guerre (documents 356 à 380). La crainte que le Canada ne soit entraîné dans un affrontement nucléaire sans avertissement ni discussion préalable n'était pas entièrement dénuée de fondement. Vers la fin de l'année, la guerre nucléaire devenait une lourde menace, la République populaire de Chine et les États-Unis s'affrontant au sujet d'une poignée de petites îles dans le détroit de Formose. Cette crise, qui a culminé en 1955, sera traitée dans le volume 21. Le caractère de plus en plus public de la diplomatie nucléaire, en 1954, a eu un effet déstabilisateur sur l'opinion canadienne et, plus important encore, sur l'opinion américaine. Les pressions du Congrès et de l'opinion américaine ont incité les dirigeants des deux pays à intensifier leurs efforts en vue d'accroître les installations de défense du continent pour contrer la menace soviétique appréhendée (documents 448 à 462). Même dans ces conditions, il a fallu près d'un an à Ottawa pour accéder à une requête des États-Unis qui voulaient établir dans l'Arctique un réseau d'alerte avancé (documents 446 à 490). Dès cette époque, les responsables de la politique des ministères de la Défense nationale et des Affaires extérieures commençaient à envisager la probabilité que les États-Unis finissent par souhaiter l'établissement d'un commandement conjoint des forces canadiennes et américaines affectées à la défense de l'Amérique du Nord (documents 469, 476, 478 et 486). L'approche de ces deux questions (et même des autres questions de défense auxquelles est consacrée la première moitié du chapitre sur les relations avec les États-Unis) à Ottawa se caractérisait par la volonté de collaborer et le souci de préserver la souveraineté du Canada.

Les relations canado-américaines se distinguaient par la multitude des questions de ressources naturelles et de commerce qui découlent normalement d'un étroit partenariat continental. Le Congrès américain a finalement donné son accord pour l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent, même si cet accord était assorti de conditions qui ont nécessité de longues négociations avec Ottawa avant que la construction ne puisse débiter (documents 559 à 580). Et même alors, la réalisation du projet a été entravée par les incertitudes techniques et les querelles mesquines (documents 581 à 588).

Des problèmes analogues surgissaient ailleurs en Amérique du Nord. Ainsi, les responsables canadiens de la politique s'inquiétaient des efforts du Congrès visant à accroître le volume d'eau prélevé dans le lac Michigan à Chicago et dérivé vers le sud (documents 612 à 621). Plus à l'ouest, les deux pays commençaient à se préoccuper sérieusement des conséquences à long terme de la mise en valeur de la Columbia (documents 600 à 608). Au même moment, le ministère du Commerce constatait avec un certain malaise que les États-Unis imposaient des restrictions à la vente du gaz naturel canadien sur leur marché (documents 589 à 595). Tout cela semblait avoir une signification claire : « L'un des plus importants problèmes de politique qui attirent maintenant l'attention... est celui des conditions auxquelles